

SÉANCE DU 3 MAI 2022

L'An deux mille vingt-deux, le trois du mois de mai à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué le vingt-huit du mois d'avril, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, exceptionnellement à la salle des fêtes (art 2121-7 du CGCT), sous la présidence de Monsieur Alain **MORÈVE**, Maire.

Présents : MM. Alain **MORÈVE**, Abel **DE NEVE**, Thierry **MARCHOUX**, Louis **PARCE**, Sébastien **MARCHAND**, Mickaël **MARECHAU** Ludovic **MORESVE**, Claude **RIDET**, MME Amandine **AUBERT**, Claudine **LOPEZ**, Nathalie **PIRONNET**.

Absente Excusée :

Madame Nathalie **PIRONNET** est désignée secrétaire de séance.

(art. L. 2121-15 du CGCT).

ORDRE DU JOUR :

- Affaires diverses

Le compte-rendu de la séance du 7 avril 2022 est approuvé.

2022-018 / SIEIL – Eclairage public – Rue de Belle Vue

Une maison a été construite rue de Belle Vue au n° 2, l'éclairage public s'arrête au n° 10 de cette rue. Il est nécessaire de réaliser une extension du réseau.

Les services du SIEIL ont chiffré ces travaux pour un montant total HT de 25 206,84 €

Le SIEIL apporte une aide à hauteur de 30 % soit 7 562.05 €, le coût restant à la charge de la commune est de 17 644.79 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide ces travaux et inscrit cette dépense au budget de la commune pour 2022

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

les candélabres ne devront pas être situés dans les sorties des lots à vendre.

Chauffe-eau dans le bâtiment du stade

Monsieur le Maire propose aux élus l'achat d'un chauffe-eau. Il sera posé par l'agent communal. Les élus approuvent.

Jeux d'enfants d'extérieur

Monsieur le Maire propose aux élus la pose de jeux pour les enfants dans l'espace derrière l'église mais aussi dans l'espace derrière la mairie.

Ce projet reçoit l'approbation des élus.

De plus, les élus demandent que la commune achète quelques tables de pique-nique.

Panneau du Lotissement

Il sera posé cette semaine par Ludovic MORESVE.

Passage vers le lavoir

Monsieur JAN Serge a transmis son adresse à la mairie et doit réaliser des travaux courant 2022

Salle des fêtes – menuiseries côté route

Avant de repeindre les fenêtres côté route, la commune déposera une demande de déclaration préalable avec avis de l'ABF

Le Coq du clocher

Pour la bénédiction du coq et de sa pose sur le clocher, Monsieur le Maire rencontre le Prêtre de la paroisse pour l'organisation de la bénédiction.

La séance est levée à 21 h 20

La prochaine réunion du conseil aura lieu le 7 juin 2022

Décisions

numéro	Objet